



**SOLEIL IMMO –
Le TUC IMMOBILIER**
**1 rue de la République/24 bd du
Portalet**
30500 SAINT AMBROIX
SARL au capital de 100 €
RCS NIMES 749964656
CPI N° 3001 2017 000 016 358 -
CCI DU GARD
Garant : QBE INSURANCE
21 rue Balzac 75008 PARIS
Tél : 04.66.24.30.30



SUIVANT ARRETE DU 10/01/2017 BAREME APPLICABLE DEPUIS LE 22/01/2019

BAREME DES HONORAIRES

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

EN TRANSACTION :

Honoraires calculés sur le prix de vente net vendeur :

I – HABITATIONS :

Montant du prix net vendeur	Taux Honoraires
Jusqu'à 100.000 €	10 %
De 100.001 € à 150.000 €	8 %
De 150.001 € à 200.000 €	7 %
De 200.001 € à 250.000 €	6 %
De 250.001 € à 400.000 €	5,5 %
Au dessus de 400.000 €	5 %

II – TERRAINS :

Montant du prix net vendeur	Taux Honoraires
Jusqu'à 60.000 €	12 %
Au dessus de 60.000 €	10 %

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente, de rédaction des compromis

En cas de signature d'un mandat de négociation du prix par l'acquéreur, acceptée par le vendeur, les honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur seront :

- de 1.000 € pour un prix de vente jusqu'à 100.000 €
- et de 2.000 € pour un prix de vente au dessus de 100.000 €

III – FONDS DE COMMERCE :

10% HT DU PRIX DE CESSION

IV – VIAGER : 10% Jusqu'à 150.000 €, entre 150.001 € et 300.000 € honoraires 8 % du prix net vendeur et au-delà de 300.000 € honoraires de 6 %

AUCUNE COMMISSION NE POURRA ETRE INFERIEURE A 5 000 EUROS

EN LOCATION :

- 8 € TTC/m² pour la rédaction du bail, la constitution du dossier et visites
- 3€ TTC/m² pour la réalisation de l'état des lieux

AVIS DE VALEUR : 150 euros HT soit 180 euros TTC